

[N°14]

Mai 2011

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

Développement durable, agissons ensemble



P. 9 **MAGAZINE**
Les Aunettes
font la fête

P. 11 **MAGAZINE**
Table ronde
pour l'emploi

P. 17 **RENDEZ-VOUS**
Les arts de la rue
à Fleury



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- Un pirate géant pour le carnaval p.5
- L'actu en bref p.6-7

Demain ma ville

- Opération fourrière contre les voitures épaves p.8
- Les Aunettes font la fête p.9
- Des aides pour créer votre entreprise p.10
- Première table ronde pour l'emploi p.11
- Une semaine avec la classe-ville maternelle Curie p.12

Dossier p.13

Développement durable

- Phyt'Eaux Cités - Télé-relève p.14
- Du bio au menu p.15
- Le bilan carbone de la ville
Point de vue : Didier Rajobson p.16

Rendez-vous p.17

- L'art investit la rue p.17
- La yourte voyageuse des Frères Kazamaroffs p.18
- Porte ouverte sur la peinture avec Les Diaprés p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ces jours de printemps, la fin du mois d'avril aura été marquée par le départ des gens du voyage qui ont occupé le parc de la Greffière jusqu'au dimanche 24 avril. En partenariat avec l'agglomération, nous avons demandé rapidement la remise en état du parc afin que les familles et les enfants puissent à nouveau bénéficier de cet endroit familial.

Je remercie ici les agents des services techniques qui ont été très présents à l'arrivée comme au départ des gens du voyage pour permettre de sécuriser le site. L'occupation du parc de la Greffière aura montré à quel point il est aujourd'hui urgent que l'État prenne enfin une position définitive sur le choix des aires d'accueil de grands passages afin d'éviter ce type de situation.

Avec les beaux jours, c'est aussi l'occasion de vous parler développement durable et de vous présenter dans ce numéro toutes les démarches entreprises par la municipalité pour améliorer vos conditions de vie. Loin d'être un slogan sans contenu, un travail d'envergure a été amorcé par la Ville.

Parce qu'il est important de travailler dès aujourd'hui pour les générations futures, nous avons entrepris de nombreux projets qui prennent en compte l'avenir et le bien-être de notre planète.

Le bien-être passe aussi par toutes les manifestations qui auront lieu au mois de mai : carnaval sur le thème de la mer, festival Dedans dehors et cabaret russe... des rencontres artistiques et festives à côté de Malraux, au cœur des quartiers : profitez des beaux jours et venez nombreux aux spectacles !

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge, Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Espace Impression • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 7 : office du tourisme Honfleur - Page 17 : Gérard Clarté - DR.



1



2



3



4



5



ÉVÈNEMENT

Un pirate géant pour le carnaval

1 CENTRE DE LOISIRS • Des activités en plein air, des costumes et des médailles, tels sont les ingrédients d'un mercredi ensoleillé avec les enfants du Centre de loisirs ...

2 CONCERT • Il y avait "Du son à Malraux" **vendredi 11 mars dernier** et beaucoup de Floriacumois pour venir encourager les jeunes talents du hip-hop et du slam. Une formule légère et ouverte reconduite un vendredi par mois.

3 JEUNESSE • Sensations garanties à Milly-la-Forêt pour les jeunes "acrobranchés" de Fleury, en sortie vacances avec le service Jeunesse.

4 MÉMOIRE • Le **dimanche 24 avril**, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont commémoré la mémoire des personnes déportées. Jusqu'au 23 mai à la médiathèque, vous pouvez découvrir l'expo photos "Témoignages camps d'Auschwitz" réalisée avec M^{me} Madeleine Rabitchoy, ancienne déportée.

5 FORUM • **Jedi 28 avril**, le forum de l'orientation et des métiers a accueilli de nombreux collégiens et jeunes soucieux de leur avenir et de leur entrée dans le monde professionnel.

Il en faut du temps et des petites mains pour construire un pirate géant de plus de 5 mètres de haut ! Mais quand il s'agit du bonhomme Carnaval, les défis ne font pas peur aux enfants. Depuis février dernier, ils s'activent comme des fourmis autour de ce colosse. Après la construction de la structure, en bois et en grillage, les enfants du Centre de loisirs ont passé du temps à le rembourrer de paille. Des monceaux de papiers journaux ont ensuite été nécessaires pour le recouvrir. Mais quel plaisir de se barbouiller de colle ! Dernière étape : le peindre de la tête au pied. Après quoi, les services Techniques n'auront plus qu'à le hisser sur le char. Le 7 mai prochain, il aura fière allure, le pirate géant, à l'œil borgne et au crochet menaçant... ■

Samedi 7 mai 2011 - RV au centre commercial à partir de 13h30 - Départ du défilé à 15h avec lâcher de ballons (n'oubliez pas d'apporter votre carte-message !).

Parcours : Les Résidences - Les Aunettes - Terrain du Totem (rue du CNR).

SOUVENIR

8 mai

En souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945, la municipalité et les associations d'anciens combattants vous donnent rendez-vous le **dimanche 8 mai 2011 à 9h** rue du CNR, devant la stèle, puis au cimetière.

SOCIAL

Secours populaire français

Les prochaines permanences du SPF, situé au 61 rue de la Mérantaise, auront lieu de 10h à 12h les : 12, 13, 26 et 27 mai, 8, 9, 23 et 24 juin. Les personnes ayant instruit leur quotient peuvent bénéficier de la distribution alimentaire.

ASSOCIATIONS

Vote des subventions

Les subventions aux associations ont été votées lors du dernier conseil municipal. Retrouvez le tableau récapitulatif sur Internet : www.mairie-fleury-merogis.fr

BLOC-NOTES

Conseil municipal

Lundi 23 mai à 20h30, en mairie, salle du Conseil.

SCOLAIRE

Rentrée des tout-petits : porte ouverte au Centre de loisirs

Pour préparer la première rentrée des tout-petits et les familiariser avec les accueils périscolaires, une matinée porte ouverte est proposée aux parents le samedi 21 mai au Centre de loisirs.

Pour les enfants qui vont aller à l'école maternelle pour la première fois en septembre prochain, la rentrée scolaire est une étape importante de leur vie. Ils vont découvrir l'école et la vie en collectivité et pour certains la cantine, la garderie et le Centre de loisirs. La rencontre du 21 mai prochain leur permettra un premier contact avec les équipes du Centre de loisirs et de la Maison de la petite enfance.

Pour les parents aussi, la rentrée des petits peut être source d'angoisses et d'interrogations : "Mon enfant n'est jamais allé en collectivité, va-t-il s'adapter facilement ? Que faire s'il n'est pas encore propre ? Qui va l'aider pour manger ? Comment se passe une journée au Centre de loisirs ?" Toutes ces questions pourront être abordées lors de la prochaine matinée porte ouverte.



Autour d'un café, les parents pourront échanger avec les différentes équipes professionnelles : Maison de la petite enfance, Centre de loisirs, Réussite éducative et service Scolaire. Ils pourront ainsi aborder sereinement la rentrée scolaire. ■

Samedi 21 mai à 9h30
Centre de loisirs
Renseignements auprès du service Scolaire :
01 69 46 72 20

COLLECTES

Déchets verts : ramassage

La Communauté d'agglomération collecte les déchets végétaux tous les lundis matins, à condition que ces déchets soient placés dans les bacs roulants aux couvercles verts qui ont été mis à disposition de chaque famille. Trois fagots attachés peuvent être ajoutés à chaque container vert. Attention ! Les sacs ne sont pas collectés et ne doivent plus être utilisés, de même que sont à proscrire les dépôts en vrac.

Pour tout renseignement, un numéro vert : 0 800 293 991.



Honfleur et son Vieux Bassin.

RETRAITÉS

Escapade vers les cités normandes

Avec les beaux jours, pourquoi ne pas suivre les boucles de la Seine et rejoindre Pont-Audemer et Honfleur ? Tel est le séduisant programme de la sortie du mercredi 18 mai prochain proposée aux retraités de la Ville. Inscrivez-vous vite !

Si vous ne connaissez pas encore Honfleur et Pont-Audemer, c'est le moment de découvrir ces deux fameuses cités normandes aux portes de la mer. A seulement deux heures de Fleury, au cœur du triangle Rouen, Caen et Le Havre, ces cités séduisent toute l'année de nombreux visiteurs. Une atmosphère particulière se dégage de ces villes au riche patrimoine historique et artistique.

La "petite Venise normande"

La matinée du 18 mai sera consacrée à une visite commentée de Pont Audemer, la "petite Venise normande". Labellisée "plus Beau Détour de France", la cité fleurie ne manque pas d'attraits avec ses canaux et ses petits ponts, ses anciens quartiers des tanneurs et ses hôtels particuliers. Le midi, dans un bon restaurant de la ville, vous pourrez vous régaler d'une assiette de saumon fumé, d'un suprême de volaille et d'une tarte Tatin au caramel de cidre...

Honfleur, l'incontournable

L'après-midi sera réservée à la visite d'Honfleur. Située sur la rive sud de l'estuaire de la Seine, cette cité historique au riche patrimoine, maintes fois représentée par les artistes (Gustave Courbet, Eugène Boudin, Claude Monet...), est connue pour son port normand pittoresque, son Vieux Bassin, ses maisons aux façades recouvertes d'ardoise et ses petites ruelles pleines de charme. Avant de repartir, un petit détour par une cidrerie (ou une distillerie) est prévu, avec une dégustation à la clé. Une journée bien remplie à la découverte de deux des plus belles cités normandes. ■

Prix par personne : 41 euros (transport pris en charge par la Ville).

Renseignements et inscriptions auprès du service des Retraités au 01 69 46 72 30.

OFFRES D'EMPLOI

La Ville recrute

• **Un agent polyvalent conducteur de bus à temps complet (35h)** pour son service Voirie, Propreté et Transport.
Missions : conduite et manœuvre du bus de la Ville, transport de personnes (enfants, retraités, etc.), entretien de la voirie (surveillance des dégradations et interventions d'urgences, réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain, travaux de chaussée...).

Compétences : permis D (plus d'un an), connaissance du travail de voirie, disponibilité, assiduité, rigueur.

• Des agents pour la sécurité routière

Pour protéger les jeunes Floriacumois sur le chemin de l'école, la Ville renforce son équipe chargée de sécuriser les traversées de passages piétons.
Horaires : 8 heures hebdomadaires, aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

• 1 agent au service Paye-carrière

Compétences : logiciel Ciril, gestion des payes.

Pour postuler à ces offres, adressez une lettre manuscrite + CV à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.



CHALET
Les suites de l'incendie

Après l'incendie survenu en janvier, la Ville avait aussitôt lancé une consultation d'entreprises afin de commencer rapidement les réparations nécessaires. Suite à l'appel d'offres, une entreprise a été retenue : il s'agit de la société qui, il y a quelques années, avait réalisé l'équipement. Les travaux d'aménagements extérieurs vont également bientôt démarrer : aménagement d'une terrasse, d'une clôture, accès handicapés... Bientôt un nouveau lieu remis à neuf pour les jeunes !

COMMERCE
Local disponible

Suite aux informations communiquées par le bailleur "Résidences et logements des fonctionnaires", l'ancienne boutique du centre commercial devrait être disponible dans quelques mois. Si vous êtes intéressé par un bail commercial, vous pouvez contacter RLF au 01 44 37 70 00 et/ou envoyer votre demande au service Développement économique de l'agglomération du Val d'Orge.

CADRE DE VIE

Voitures épaves : opération fourrière

Depuis quelques jours, la Ville et la Gendarmerie mènent de concert une grande opération de nettoyage des rues. En ligne de mire : les voitures "ventouses" et "épaves", qui non seulement nuisent à la qualité du cadre de vie mais présentent aussi un réel danger.

A Fleury comme dans de nombreuses communes, on dénombre des dizaines de véhicules dits "ventouses" ou "épaves". Les voitures épaves sont les véhicules abandonnés, sans plaque d'immatriculation. On qualifie de "ventouses" les voitures stationnées depuis plus de 7 jours sur la voie publique et dont le propriétaire peut être identifié. Dans les deux cas, il s'agit d'une pollution visuelle importante, et souvent d'un réel danger - elles abritent fréquemment débris de verre et autres détritus - notamment pour les enfants.



Les mesures concrètes

En lien avec la gendarmerie, la municipalité a décidé de lutter fermement contre ce fléau. Une grande campagne de terrain a débuté pour constater les infractions. La Ville procède quant à elle aux enlèvements des véhicules. Lorsque la voiture ne dispose pas d'immatriculation, elle est détruite si personne ne se manifeste sous 8 jours. Pour les autres véhicules, après la mise en fourrière, une recherche

du propriétaire doit être effectuée. S'il est retrouvé, il a alors l'obligation de réparer son véhicule ou de procéder lui-même à la destruction. Il doit aussi s'acquitter des frais de mise en fourrière. L'abandon d'un véhicule est enfin passible d'une forte amende.

Un coût pour la ville

Dans le cas où le propriétaire n'est pas retrouvé, les frais sont à la charge de la commune, soit 259 euros par véhicule. Nuisances visuelles, dangers, coûts : au total, la facture liée au manque de civisme de quelques-uns s'avère plutôt "salée". ■

Des gestes qui changent la vie

Le matin comme le soir, pensez à ne pas obstruer les entrées et sorties de garage à proximité de l'école Curie. Des places sont disponibles, à quelques mètres, non loin de l'école. Pour le bien-être de chacun, respectez les autres !

QUARTIER

Les Aunettes font la fête

Le vendredi 27 mai, les habitants des Aunettes organisent leur grande fête de quartier annuelle. Au programme, repas oriental, jeux, animations et une nouveauté cette année : une scène pour les talents du quartier.

Porté par l'association Réagir, en lien avec le bailleur Osica, le repas de quartier est devenu, en quatre ans d'existence, une véritable institution. Moment convivial, l'événement est toujours très attendu des habitants, au premier rang desquels les enfants. Pour eux, de nombreuses animations seront proposées : courses en sac, stand barbe à papa et structures gonflables géantes dès 17h.

Le soir, le repas préparé par l'association avec les femmes de la cité, aura des saveurs orientales. "Nous avons l'habitude de faire des repas africains mais cette année, des familles d'origine maghrébine nous ont proposé leur aide. Nous organiserons deux ateliers cuisine, les deux mardis précédant la fête. Ce sera l'occasion d'apprendre à préparer de nouveaux mets et déguster de nouvelles saveurs", explique Gisèle Kibodi, présidente de l'association Réagir. Au menu : cous-cous au poulet/merguez. En échange d'un ticket repas, les familles devront obligatoirement apporter un gâteau, un paquet de chips ou une boisson. "Le but est de faire participer tout le monde et d'éviter que les gens viennent uniquement pour consommer."



Talents de quartier

Cette année, les habitants ont aussi souhaité mettre à l'honneur les talents du quartier. "Il y a deux ans, nous avions tendu un micro et avions eu la surprise de voir que des jeunes jouaient le jeu!", se souvient Gisèle. Alors, si vous aimez chanter, danser ou avez un talent artistique quelconque, inscrivez-vous avant le

13 mai auprès de l'association Réagir. Nul besoin d'être professionnel pour participer. Le but n'est pas la compétition mais bel et bien de faire la fête ! ■

Informations et inscriptions

Auprès de l'association Réagir
Tél. : 06 66 01 74 23 ou
09 51 38 54 12

Donnez votre avis !

L'enquête publique sur la modification du Plan d'occupation des sols se poursuit jusqu'au 14 mai. Dernière permanence du commissaire-enquêteur : le jeudi 12 mai de 13h30 à 17h30 en mairie. Parallèlement à cette enquête, la Ville prépare son Plan local d'urbanisme, document obligatoire qui doit succéder au POS.

PORTES OUVERTES

Sapeurs-
pompiers

Dimanche 15 mai de 10h à 18h, le centre d'incendie et de secours de Viry organise une journée portes ouvertes. Une multitude de stands et d'ateliers permettront aux petits et aux grands d'en savoir plus sur la sécurité civile : parcours ludiques incendie, baptêmes de plongée (dès 8 ans), descente en rappel... Tout le programme sur www.sdis91.fr

DON

La vie,
on a
ça dans
le sang

L'Établissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang, **vendredi 27 mai** de 16h à 20h salle Brassens (à côté du service Jeunesse). www.dondusang.net

EMPLOI

Des aides
pour créer
votre
entreprise

Demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes : une idée de création vous tient à cœur ? Parlez-en au Groupement de créateurs du Val d'Orge. Initié par l'Association pour l'insertion locale et l'emploi, en partenariat avec la Mission locale, il vous propose un accompagnement à la création de votre projet.

Lorsqu'on est demandeur d'emploi, décrocher un entretien n'est pas toujours la seule issue au chômage. On peut aussi tailler son propre emploi sur mesure en créant son activité. L'association AILE, dont la mission est de soutenir et de développer des projets pour l'emploi, vous aide dans votre parcours grâce au Groupement de créateurs. Ce dispositif s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi qui veulent créer une entreprise, une association ou encore développer une activité au sein d'une entreprise existante.

Quelles sont les étapes de la création ? Comment faire une étude de marché ? Avez-vous les compétences nécessaires à l'aboutissement de votre projet ? A travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs, le Groupement, financé par l'agglomération du Val d'Orge, l'ACSE* et le FSE*, vous aide à répondre à ces questions. Vous pouvez aussi bénéficier d'une formation en gestion d'entreprise accessible aux non-bacheliers et validée par un diplôme d'université.



Des rencontres en mairie

Si vous voulez vérifier que votre projet "tient la route" et si vous avez besoin d'aide pour le formuler, prenez contact avec le Groupement de créateurs pour passer de l'idée à la réalité. Une réunion d'information aura lieu en mairie courant mai, en présence de la conseillère emploi de la Ville et de l'équipe d'animations du Groupement. ■

* ACSE : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

FSE : Fonds social européen.



Info :

Groupement de créateurs
138, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 04 41 03
groupementdecreateurs@aile-emploi.fr

ÉCONOMIE

Première table ronde pour l'emploi

Le 29 mars, salle Malraux, s'est tenue la première table ronde des entreprises. Organisée par la municipalité en partenariat avec l'agglomération du Val d'Orge, la rencontre avait pour objectif la signature d'une charte pour favoriser l'emploi local. Une initiative saluée par la cinquantaine de chefs d'entreprise présents.

"La moitié de mes salariés viennent de Paris, les autres habitent autour d'Etampes ou dans le 77. Au quotidien, c'est à peu près gérable mais dès qu'il y a des grèves ou des problèmes dans les transports, les retards s'accumulent. J'aimerais pouvoir trouver des compétences en local", explique Stéphane Arnault, qui vient de racheter une entreprise de palettes à Fleury. Un constat largement partagé par la cinquantaine de chefs d'entreprise qui, comme Stéphane, avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité et de l'agglomération, le 29 mars dernier. Objectif de la rencontre ? Trouver des moyens de rapprocher les demandes d'emploi du territoire des besoins des entreprises.

Une dynamique pour l'emploi

Selon le maire, David Derrouet, "Fleury est située au cœur de la zone d'activité qui crée le plus d'emplois en Essonne, les habitants doivent pouvoir en bénéficier." Pour encourager cette dynamique et favoriser un véritable partenariat avec les entreprises, en octobre dernier, la municipalité a recruté une conseillère et créé un espace Emploi en mairie. Depuis sa prise de fonction, Catherine Langlade rencontre aussi bien les demandeurs d'emploi que les sociétés, pour mieux appréhender les besoins



de chacun. "Suite à la table ronde, une dizaine d'entreprises ont d'ores et déjà signé la charte", témoigne la conseillère emploi. Dans ce document, elles s'engagent à indiquer leurs vacances de postes disponibles ou encore à promouvoir les contrats d'apprentissage. La Ville et l'agglomération s'engagent quant à elles à aider les entreprises dans leurs recherches de candidats, et à réaliser un suivi des offres et des demandes.

"La signature de la charte s'inscrit dans le Pacte emploi, développé par l'agglomération, que Fleury est la première commune de l'Essonne à décliner", souligne Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi.

Aux côtés de la municipalité, Michelle Izquierdo, vice-présidente de l'agglomération du Val d'Orge en charge de l'Emploi et de l'Insertion, ainsi qu'Olivier Leonhardt, président de l'agglomération, étaient eux aussi présents pour la signature de la charte. ■



Offre d'emploi

**Vous êtes à la recherche d'un emploi et avez de l'expérience comme "réparateur, trieur de palettes".
Merci de téléphoner à M^{me} Catherine Langlade au 01 69 46 72 31.
Espace Emploi de la mairie de Fleury, 12, rue Roger-Clavier.**

... LA "CLASSE VILLE" DE L'ÉCOLE MATERNELLE JOLIOT-CURIE

Au temps des reines et des chevaliers

Chaque année, près de 400 enfants bénéficient des "classes découvertes" et des "classes ville", financées à 80 % par la municipalité.

Classes "délocalisées", sorties d'une journée ou séjours d'une semaine, tous ces projets pédagogiques, adaptés à chaque tranche d'âges, permettent

aux enfants de "sortir" de l'école pour aller étudier autrement des matières scientifiques, littéraires ou artistiques. C'est ainsi qu'en avril dernier, les enfants de l'école maternelle Curie sont partis sur les traces du Moyen Âge. Des journées extraordinaires que les enfants racontent avec leurs mots.



Lundi 4 avril Matin C'est un grand jour pour les enfants de l'école maternelle Joliot Curie. Direction Provins, en Seine-et-Marne, au pays des châteaux et des chevaliers ! "Nous sommes allés en sortie voir une reine. (...) La reine s'appelle Blanche de Castille, elle nous a expliqué beaucoup de choses : son enfant est allé à la guerre ; elle nous a dit de retrouver son fils, mais on ne l'a pas retrouvé. Elle nous a montré le donjon, il sert à surveiller les méchants."

Lundi 4 avril Après-midi "Au spectacle, on a vu des chevaux et des chevaliers. On a vu des chiens en forme de loup, des méchants qui voulaient se battre avec les chevaliers pour prendre les princesses. (...) Des tourterelles se sont envolées quand le spectacle était terminé."

Mardi 5 avril Matin Les enfants passent toute la journée au Centre de loisirs. Au programme : apprentissages et ateliers. "On a travaillé : on a écrit ce qu'on a fait à la sortie dans le journal pour que les parents sachent ce qu'on a fait. (...) Avec Sylvie, les petits ont décoré des vitraux avec des ronds, des soleils..."

Mardi 5 avril Après-midi "On a repassé sur les pointillés d'un dessin de licorne avec un crayon de papier. (...) Avec des craies sanguines, on a dessiné un chevalier et un cheval, pour décorer l'école. On a entouré le mot vitrail, ça sert à apprendre à lire et à réfléchir. On a chanté notre chanson : dans mon château, y'a un robot !"

Jeudi 7 avril Matin "On est retournés dans la ville de Provins. C'est une ville du Moyen Âge. Il faisait chaud, on a laissé les manteaux dans le bus. On a vu un puits. Maintenant on a des robinets et des tuyaux, mais avant, les hommes du Moyen Âge allaient chercher l'eau dans le puits avec un seau. (...) On a pique-niqué dans le préau avec des tables parce que le soleil nous chauffait la tête."

Jeudi 7 avril Après-midi "Maîtresse Lydie a pris des photos de tous les enfants devant les remparts. Après on est allés au spectacle des aigles. (...) Les oiseaux ont volé au-dessus de nos têtes. Ils allaient très vite. Un oiseau noir a marché sur la tête ou le bras d'un enfant : ça griffe, leurs pattes piquent ! Ces grands rapaces ont fait grande impression sur les enfants, tout comme ces journées où l'on découvre l'école autrement... ■



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir localement face à un défi global

Confrontés aux limites des ressources planétaires, les pays industrialisés doivent aujourd'hui envisager de nouvelles voies de développement. Comment réduire notre impact sur l'environnement tout en assurant nos besoins fondamentaux (eau, alimentation), notre bien-être (logement, santé, éducation, culture) et notre épanouissement (communication, confort, loisirs) ? Un défi complexe et passionnant qui oblige à repenser nos pratiques dans tous les domaines de notre vie quotidienne et qui doit concilier tout à la fois les contraintes environnementales, sociales et économiques. La Ville de Fleury s'est engagée dès juin 2010, en concertation avec les habitants, en faveur du développement durable à travers l'adoption d'un Agenda 21. Ce programme, déclinable dans des domaines aussi divers que l'énergie, les déchets, les transports, l'emploi, le logement, les espaces verts, a déjà débouché sur des projets et des actions concrètes sur la ville. Un point d'étape s'impose. ■

►► AGIR LOCALEMENT FACE À UN DÉFI GLOBAL

Contrairement à certaines idées reçues, le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement. Il s'agit d'une démarche globale qui irrigue tous les domaines clés de notre société (environnementaux, sociaux, économiques), lesquels fonctionnent en interdépendance. Comment par exemple réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement sans envisager la relocalisation de l'emploi et le développement de transports alternatifs ? Les actions menées par la municipalité sont à l'image de cette transversalité. Les principes du développement durable peuvent être appliqués à différents niveaux : en interne, dans les services de la mairie, à l'extérieur, pour des projets sur la ville. Enfin, ils peuvent être repris par chaque habitant de Fleury. Un chantier immense qui laisse place aux initiatives et crée de nouvelles dynamiques dans tous les secteurs.



Le cabinet médical certifié Haute qualité environnementale.

Maîtrise des énergies et chasse au gaspillage

C'est pour lutter contre la déperdition de chaleur dans les bâtiments municipaux que la Ville a fait l'acquisition d'une caméra thermique infrarouge. De même, le système de télé-relève des compteurs d'eau (voir encadré) a déjà permis des économies d'eau. Le remplacement des baies vitrées dans les écoles, prévu au budget 2011, procède de la même volonté d'économie d'énergie. Sur le local VTT, prochainement inauguré, seront installés des panneaux solaires photovoltaïques pour le ballon d'eau chaude. Un récupérateur d'eau per-

mettra de laver les vélos et de remplir la citerne de la balayeuse pour le nettoyage des rues.

Communication et développement durable

Votre journal Fleury'mag concrétise lui aussi une action en matière de développement durable puisque le papier est constitué de matière 100% recyclée. Les prestataires doivent désormais garantir les papiers, les encres utilisées (labellisées) et les procédés de récupération des déchets. Rappelons que le papier recyclé, dont la fabrication économise 90% d'eau, émet aussi deux fois moins de CO2.

Une politique en faveur des emplois durables

La municipalité a décidé de mener une politique volontariste en matière d'emploi en favorisant l'emploi local, qualifiant et durable, et en dynamisant l'activité économique sur le territoire (commerce de proximité, accueil d'entreprises). Le recrutement d'une conseillère insertion emploi et la création d'un espace emploi à Fleury illustrent cette volonté. Une convention Ville-entreprises a d'ailleurs été signée le 29 mars dernier. Elle devrait permettre de mettre en relation les demandeurs d'emploi floriacumois et les entreprises du territoire.

Achats publics responsables

Depuis 2004, le code des marchés publics incite les collectivités à introduire des critères environnementaux et des objectifs du développement durable dans les appels d'offres. La municipalité de Fleury est très attentive à ces critères (santé, sécurité, impacts sur l'environnement, conditions de travail...). Elle a par exemple opté pour la réalisation d'un cabinet médical dont la structure est certifiée

haute qualité environnementale. Par ailleurs, les élus ont voté un avenant au cahier des charges des entreprises pour les obliger à intégrer certaines normes environnementales (RT 2012). Dans la mesure du possible, priorité est donnée aux entreprises qui privilégient les CDI et celles qui s'orientent vers une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises).

Repenser l'habitat et l'aménagement urbain

Depuis la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU de 2000), le PLU (Plan local d'urbanisme) remplace l'ancien POS (Plan d'occupation des sols) et devient le principal document qui fixe les grandes orientations d'aménagement urbain pour les dix à quinze prochaines années. Il doit prendre en compte les Grenelles de l'environnement et définir un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). A Fleury, le PLU a été relancé en 2009 et le PADD débattu en conseil municipal. La réflexion, menée en concertation avec les habitants (enquête publique), s'oriente ►



PETIT LEXIQUE Agenda 21

L'Agenda 21, plan d'action pour le 21^e siècle, a été adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Ce programme formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la santé, le logement, la pollution de l'air, les ressources en eau, la préservation des espaces naturels, la gestion des déchets... Les collectivités territoriales sont appelées à mettre en place un programme à leur échelle à travers un Agenda 21 local.

Plus d'informations sur www.agenda21france.org

Développement durable

Le développement durable se définit comme un "développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."

Biodiversité

La biodiversité (diversité biologique), est la diversité naturelle des organismes vivants. Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable. ■

EN BREF

ESPACES VERTS

Phyt'Eaux Cités

Depuis un an, le service Espaces verts expérimente des méthodes alternatives.

Exemples :

- audit des pratiques phytosanitaires
- formation de huit agents
- création de sites pilotes
- entretien des arbres et massifs : récupération de l'élagage, utilisation d'un broyeur, paillis
- entretien des terrains : désherbage thermique, passages mécaniques, traitements préventifs
- biodiversité : création de prairies fleuries.

EAU

Télé-relève

Ville pilote en Essonne, Fleury expérimente la technique de télérelève des compteurs d'eau mise au point par la Lyonnaise des Eaux. La pose d'antennes et de récepteurs sur les compteurs des équipements municipaux permet un suivi en temps réel de la consommation et une alerte immédiate en cas d'anomalie. Les services techniques sont déjà intervenus plusieurs fois pour réparer des fuites d'eau détectées par ce système. Les habitants peuvent faire appel à ce service pour réduire leur facture d'eau et préserver les ressources naturelles.

Rens. : 01 69 51 75 00 (Lyonnaise des Eaux).

CANTINE

Du bio au menu

Le 28 mars dernier, le menu de la cantine affichait des produits bio : céréales, yaourts et fruits.

La restauration collective tend en effet vers plusieurs objectifs : introduire progressivement des produits bio, privilégier les produits frais et de saison, les fruits et légumes, la viande d'origine française, les menus diversifiés, etc. Un changement de pratiques alimentaires qui s'accompagne d'un travail de sensibilisation.



POINT DE VUE

Didier Rajobson,
maire-adjoint
en charge
du Développement
durable



Le développement durable suppose un changement d'habitudes et de pratiques qui ne peut se faire en un jour. C'est un processus qui transforme peu à peu nos modes de vie. Pour jouer le rôle d'ambassadrice, la Ville doit être convaincante et exemplaire à travers ses pratiques. C'est la seule façon d'inciter chacun à s'inscrire individuellement, en fonction de sa sensibilité et de ses convictions, dans une démarche plus globale. A l'échelle d'une ville, chaque acteur local peut participer à cette aventure et agir à son niveau : les élus grâce à des politiques "durables", les agents communaux en optant pour des achats publics responsables, les habitants en choisissant des consommations alternatives, etc. Le développement durable ne peut se faire qu'avec la participation de tous. ■

► vers un projet de ville ambitieux : requalifier l'habitat existant, réhabiliter les Aunettes, reconquérir les espaces disponibles, diversifier et équilibrer la répartition de l'habitat (locatif et privé), favoriser l'accès au logement et à la propriété, élaborer un projet d'écoquartier (Joncs-Marins), étudier les possibilités de constructions en haute qualité environnementale, atténuer la coupure de la RD445, développer les liaisons entre les quartiers et les transports en commun, etc.

Améliorer la mobilité

Pour favoriser l'autonomie de chacun, un effort particulier est engagé en direction des personnes à mobilité réduite. Pour les personnes handicapées, deux abribus ont été remis aux normes par l'agglomération. Des travaux aux abords de la mairie sont éga-

lement prévus au budget 2011 : aménagement du parking, installation de portes d'entrée coulissantes. Par ailleurs, la Ville a fait récemment l'acquisition d'un bus adapté au transport des enfants, des jeunes et des seniors. Pour ces derniers, monter dans le bus n'est plus un problème : un système hydraulique met le marchepied à hauteur de chaussée !

Cadre de vie et espaces naturels

La commune doit tenir compte des critères environnementaux, incontournables dans une démarche de développement durable : opération Phyt'Eaux Cités (page 14), arrêté interdisant l'affichage sauvage, plan d'actions suite au bilan carbone (voir encadré), préservation et valorisation du patrimoine vert à travers l'adoption d'un PADD, etc. ■

LE BILAN CARBONE DE LA VILLE

Un bilan carbone comptabilise les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités humaines et en grande partie responsables du réchauffement climatique. En 2010, la Ville de Fleury a lancé son bilan carbone pour réduire ses émissions au niveau de ses bâtiments, services et activités. Un bureau d'études a analysé les données collectées auprès de tous les services municipaux.

Les résultats : 2230 tonnes équivalent CO2 pour l'année 2010. Soit 10 tonnes éq. CO2 par agent (ce qui correspond à la moyenne nationale).

Soit : 9 millions de kilomètres en voiture ou 215 fois le tour de la Terre ou 1750 tonnes de papier soit environ 700 000 ramettes.

Les émissions les plus importantes concernent :

- les combustibles (chauffage et électricité)
- les achats de services
- les bâtiments publics (équipements sportifs, écoles, mairie).

Un plan d'actions

Cette photographie de la commune sous un angle CO2 a pour but de guider les politiques environnementales de la Ville et d'établir un programme d'actions. Quelques préconisations : économie d'énergie au niveau des bâtiments, rénovation du parc automobile, nouvelles constructions sous labels Haute qualité environnementale ou Bâtiment basse consommation...



CULTURE

L'art investit
la rue

Quand les arts investissent la rue, il faut s'attendre à tout : concert dans des parcs, danse dans le paysage, spectacles interactifs, cirque et jonglage, performances déambulatoires, installations insolites, ateliers spectacles pour les enfants... C'est bien tout l'intérêt de ces pratiques artistiques qui occupent les lieux non dédiés habituellement à la culture. A Fleury, en mai prochain, Les Frères Kazamaroffs installeront leur yourte dans un quartier de la ville. Objectifs : créer rencontres et échanges avec les habitants et présenter *Gadalka*, un cabaret russe sous yourte ! Les arts de la rue seront également au programme de la 14^e édition du festival *Dedans dehors* qui propose, sur trois week-ends, des spectacles itinérants en Essonne. Une caravane de spectacles qui passera à Fleury avec notamment l'artiste Satchie Noro et son étonnante performance de danse contemporaine... dans un container ! Retrouvez tout le détail dans les pages suivantes.

Gadalka - Cie Les Frères Kazamaroffs - Samedi 21 mai à 17h et dimanche 22 mai à 11h.

Festival Dedans dehors - Du 20 mai au 6 juin. ■

ARTS DE LA RUE

La yourte voyageuse des Frères Kazamaroffs

Avec le printemps, les artistes sortent des salles et retrouvent le plaisir des arts de la rue et des spectacles en plein air. C'est en tout cas la marotte des Frères Kazamaroffs, toujours sur la route et ouverts aux rencontres conviviales, généreuses et artistiques.

Du 17 au 22 mai prochains, la compagnie investira la ville en installant une yourte et une caravane entre la salle Malraux et le cabinet médical. Après quoi, toutes sortes d'ateliers, d'animations, de spectacles et de surprises vous attendent ! Ne manquez pas ce voyage au coin de la rue !

Rencontres autour de la yourte

Dès leur arrivée, venez à leur rencontre ! Les Frères Kazamaroffs vous donnent rendez-vous dès le mardi 17 mai, à 18h30, pour partager avec eux un repas et une soirée conviviale. Apportez un plat de votre choix... et de votre culture !

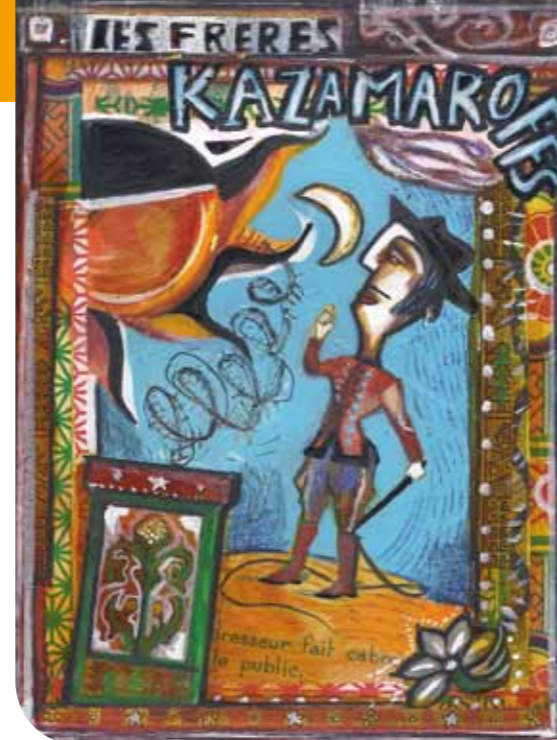
Le sommeil de la yourte

Et si vous deveniez "gardien de la yourte" ? Durant toute la semaine, des volontaires pourront en effet dormir dans la caravane et devenir

"gardiens de la yourte". Si cette expérience insolite vous tente, faites-vous connaître auprès du service culturel.

Ma ville, un quartier du monde ?

Samedi 21 mai à 17h, un beau voyage vous attend avec le spectacle "Gadalka" des Frères Kazamaroffs. Devant la yourte, toutes sortes d'objets, sortis tout droit d'une ménagerie, accompliront des prouesses sous vos yeux ébahis. Les plus chanceux entreront ensuite dans la yourte pour un voyage vers l'Est, à travers le Caucase, l'Oural, la Mongolie... Vous y croiserez des chevaux de la plaine de la Volga, des contes tziganes ou russes et vous ferez la connaissance de la famille Kazamaroffs, chasseurs d'objets, dresseurs de chaises et dompteurs de roulottes. Aucun retour possible... Mais le thé vous sera servi !



Un dimanche dépaysant

Vous avez de nouveau rendez-vous avec Gadalka dimanche 17 mai à 11h. Et le voyage continuera jusqu'à 16h avec de la musique, du jonglage, des improvisations, des animations autour d'un mât de cirque, un apéritif convivial... Tout un petit village de l'Est au cœur du quartier des Résidences ! ■

Gadalka, cabaret russe

Cie Les Frères Kazamaroffs

Cirque et spectacle de rue

Samedi 21 mai à 17h

et dimanche 22 mai à 11h

Quartier Les Résidences

Tout public dès 5 ans - Gratuit

Rens./résa : 01 69 46 72 09

SAMEDI 21 MAI À 17H
DIMANCHE 22 MAI À 11H

ASSOCIATION

VENDREDI 20 MAI DE 16H À 20H

Porte grande ouverte sur la peinture

Vous rêvez de participer à un atelier de peinture ou de dessin mais vous hésitez encore. Faites le premier pas en venant à la journée portes ouvertes organisée par l'association Les Diaprés le 20 mai prochain.

Comment acquérir quelques techniques de base en dessin ou en peinture sans perdre sa liberté et sa spontanéité ? Comment réaliser des lavis ? Quelles sont les astuces pour dessiner une vague, une ligne d'horizon, des nuages ? A qui s'adresse l'atelier d'arts créatifs Les Diaprés ? Le 20 mai prochain, l'association vous attend dans la salle des Familles à Fleury-Mérogis pour répondre à toutes vos questions. Une exposition vous donnera un aperçu des réalisations de l'atelier et des animations seront organisées (atelier peinture, vidéo sur la réalisation pas à pas d'un tableau, etc.). Un apéritif vous sera offert en fin d'après-midi.



Des ateliers créatifs

Créée en 2008 et animée par deux artistes bénévoles, l'association Les Diaprés propose chaque semaine, le mercredi après-midi et le vendredi soir, des ateliers d'arts créatifs qui s'adressent à tous les amateurs de dessin et de peinture souhaitant progresser dans leurs arts. On y apprend ensemble, dans une ambiance

conviviale, à travers l'échange d'expériences et de connaissances. Des sorties et des exposés permettent de se familiariser avec l'histoire de l'art et de l'architecture et avec les techniques artistiques. L'association participe à des concours, fêtes, expositions, crée des contacts avec des peintres étrangers et réalise des vitrines de Noël chez des commerçants de Fleury. Depuis un an, elle mène

également un atelier mensuel auprès des personnes âgées de la maison de retraite Marcel-Paul de Fleury. ■

Association Les Diaprés, ateliers d'arts créatifs

Journée portes ouvertes
Vendredi 20 mai de 16h à 20h
Salle des Familles à Fleury
Rens. : 01 60 16 78 54 ou
01 60 16 96 55

Festival Dedans dehors : spectacles insolites à Fleury

Place aux arts de la rue avec la 14^e édition du festival Dedans dehors. Toute une kyrielle de spectacles itinérants vous attend sur le territoire de l'Essonne, durant trois week-ends : installations, performances, déambulations... La "caravane" passe à Fleury avec deux rendez-vous incontournables : "Les Absents", un spectacle de danse contemporaine dans un container imaginé par l'éblouissante Satchie Noro, samedi 4 et dimanche 5 juin à 12h, 13h et 14h, près de la salle Malraux ; "Miracles et merveilles", dimanche 5 juin à 11h, salle Malraux. Cette "conférence optimiste" est menée par le fantaisiste Ernesto Collado qui brouille les codes du genre : théories fumeuses, vidéos décalées, explications absurdes, débat sans réponses... Un spectacle rafraîchissant qui sera suivi d'un repas de quartier partagé sur le parvis de la médiathèque. Venez nombreux !

Festival Dedans dehors - Du 20 mai au 6 juin - Rens. : 01 60 85 20 85

Spectacles à Fleury - Samedi 4 et dimanche 5 juin - Rens. : 01 69 46 72 09



Globulus ou les rondeurs du monde

A en croire la compagnie Ouragane, les spirales, les ronds et les dessins d'enfants ressembleraient à des planètes, des galaxies, des nébuleuses, des cosmos, des univers en expansion... Et ces gestes spontanés, instinctifs, nous parleraient des origines de la vie, de la mémoire originelle de l'enfant et de celle de l'humanité toute entière... Spectacle dédié aux tout-petits, Globulus fait écho à cette mémoire en nous racontant le grand cycle de la vie à travers la danse, la vidéo, la musique et le théâtre d'objets.

Globulus par la compagnie Ouragane - Spectacle de danse, percussions et vidéo
Samedi 14 mai de 11h à 16h - Salle Malraux - 3 euros - Gratuit pour les moins de 3 ans
Rens. et résa : 01 69 46 72 09



Samedi 7 mai à partir de 13h
Centre commercial
Carnaval de la ville

Animations vers 13h30
Départ du défilé à 15h
Lire page 5

Dimanche 8 mai
9h rue du CNR
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

La municipalité et les associations d'anciens combattants vous donnent rendez-vous pour commémorer le 8 mai 1945. *Lire page 6*

Du 11 au 23 mai
à la médiathèque
Exposition de photographies

Témoignage - camps d'Auschwitz.



Dimanche 10 juillet
17h au stade municipal de Sainte-Geneviève
Yannick Noah en concert

Pour fêter ses 10 ans, l'agglomération du Val d'Orge organise en plein air un concert de solidarité pour Haïti avec Yannick Noah. Points de vente : accueils des mairies et piscines du Val d'Orge, espace Marcel-Carné, théâtre de Brétigny. 20 euros. Fnac Croix-Blanche (22 euros).

Vendredi 13 mai
à partir de 20h salle Wiener
Soirée "les Antilles on aime"

Proposée par l'association "Robert Flaherty pour un cinéma différent" et organisée en collaboration avec les associations Reflet d'outre-mer, Bwa Bandé et Réagir. Accueil musical, film puis repas antillais. Gratuit. Le film : Rue Case Nègre, de Euzhan Palcy. 1 Lion d'Argent, 1 Lion d'Or et 1 César.

Musique traditionnelle de la Guadeloupe assurée par le groupe floriamois Bwa Bandé.

Samedi 14 mai à 11h et 16h
Salle Malraux
Globulus

Spectacle de danse, percussions et vidéo - Tout public dès 18 mois 3 euros - Gratuit pour les moins de 3 ans - Info/réa : 01 69 46 72 09
Lire page 19

Vendredi 20 mai, 16h à 20h
Salle des Familles
Porte ouverte de l'association "Les Diaprés"

Ateliers d'arts créatifs. Rens. : 01 60 16 78 54 ou 01 60 16 96 55
Lire page 19

Du 20 mai au 6 juin
Festival Dedans dehors

Spectacles insolites dans l'Essonne, et à Fleury les 4 et 5 juin. Rens. : 01 60 85 20 85 ou 01 69 46 72 09 (spectacles à Fleury).
Lire pages 17 et 18

Samedi 21 mai à 9h30
Centre de loisirs
Rentrée scolaire des tout-petits

Matinée porte ouverte pour préparer la première rentrée scolaire des tout-petits. Rens. : 01 69 46 72 20
Lire page 6

Samedi 21 mai à 17h et dimanche 22 mai à 11h
Quartier des Résidences
Gadalka, cabaret russe

Avec le printemps, Les Frères Kazamaroffs plantent leur yourte à Fleury pour une rencontre hors du commun. Info/réa : 01 69 46 72 09
Lire pages 17 et 18

Dimanche 22 mai
Concert chez l'habitant

Quatuor à cordes. Rens. au Cma : 01 60 16 84 29

Vendredi 27 mai
aux Aunettes

Les Aunettes font la fête

Les habitants des Aunettes organisent leur grande fête annuelle. Rens. : 06 66 01 74 23 ou 09 51 38 54 12. *Lire page 9*

Samedi 28 mai à 20h30
Dimanche 29 mai à 16h30
Salle Malraux

Concert spectacle "Paroles d'enfants"

Créations musicales, théâtrales et chorégraphiques des élèves et enseignants du Cma. Entrée gratuite - Tout public Réservations obligatoires au secrétariat du Cma : 01 60 16 84 29

Rencontrez vos élus



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jamin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Kamel Mednini, conseiller municipal délégué à la Jeunesse



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Pascal Thiel, conseiller municipal et délégué communautaire



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale

Voir page suivante pour prendre rendez-vous avec vos élus.

Élus de l'opposition



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS :

- **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**
01 69 46 72 00
- **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44
- **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- **Avec Julien DRAY, député de l'Essonne,** il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois
130, avenue Gabriel-Péri
01 69 25 08 04
Mail : julien_dray@hotmail.com

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• **MAISON**

DE LA PETITE ENFANCE

60, rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• **CENTRE DE LOISIRS**

2, rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• **SERVICE JEUNESSE**

Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99

• **POINT INFO JEUNESSE**

Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

• **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• **L'ESPACE EMPLOI**

En mairie - 01 69 46 72 31

• **LE CSV**

(Culture, Sport, Vie associative)
11, rue Roger-Clavier
Sport, associations - 01 69 46 72 17
Culture - 01 69 46 72 09

• **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**

59, rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **MISSION LOCALE (locaux du Pij)**

Centre commercial de La Poste
01 60 15 54 00 (Saint-Michel)

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundi du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Permanence en mairie,
le 9 juin 2011 de 9h à 11h.
En mai, date fixée en fonction de la campagne d'impôt sur les revenus.

• **AVOCAT CONSEIL**

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45 le 27 mai 2011.

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux :
Chafik BOUHADIBA, 01 69 04 73 37
Andrzej PLATEK, 01 60 15 49 06

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :

Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE. Le constat que nous faisons, élus de l'opposition, est un manque criant de transparence et d'informations pour exercer convenablement notre rôle de conseiller municipal. Nous devons en permanence solliciter la fourniture de documents, de comptes-rendus qui devraient, normalement, dans un fonctionnement démocratique, nous parvenir pour pouvoir décider en connaissance de cause des choix qui nous sont proposés. D'ailleurs, les habitants, dans ce contexte sont aussi oubliés, puisque, à part, quelques lettres du maire, sur des événements particuliers, et le bulletin municipal, aucune consultation de la population n'est organisée. Pas de réunions publiques, plus de comités de quartier, sur tous les sujets qui intéressent et concernent pourtant chacun d'entre nous. C'est un petit cercle qui décide ce qui est bien pour tous, ou peut-être pour quelques-uns, sans aller voir sur le terrain si cela correspond bien à l'avis et aux attentes des habitants. Nous sommes très loin d'un fonctionnement transparent et démocratique.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Le lundi matin de mars à fin novembre excepté jours fériés	Le mercredi 18/5 (secteurs pavillonnaire et collectif)	Samedi 28 mai de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. (4 ^e samedi de chaque mois)

Rappels : pas de collecte les jours fériés.

Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).

* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.

CARNET

NAISSANCES

ALI MROIVILI Laila
née le 20/4/2011.

BADOUX Estelle, Léa, Clara
née le 25/4/2011.

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

Carnaval

Sur le thème de la mer

SAMEDI 7 MAI
à partir de 13h30

Dès 13h30, au centre commercial :
ateliers maquillage, cartes-message...

15h: lâcher de ballons, départ du défilé

18h, terrain du Totem : danses bretonnes,
embrasement du bonhomme carnaval, apéritif

Info : 01 69 46 72 09
www.mairie-fleury-merogis.fr